

ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE
D' **ARCHITECTURE**
DE CLERMONT-FERRAND



BIENVENUE À L'ENSACF

En vous accueillant à l'ENSACF, la communauté enseignante et le personnel administratif seront à votre écoute pour vous orienter. La réussite et le bien-être de nos étudiants constituent notre préoccupation principale et nous œuvrons au quotidien pour offrir les meilleures conditions possibles pour les études et la vie étudiante.

L'ENSACF délivre la Licence et le Master en architecture, l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), ainsi que le Doctorat en architecture en lien avec les Écoles doctorales de l'Université Clermont Auvergne. Vous pouvez également vous diriger vers un Master orienté vers l'aménagement urbain (STRATAM) ou vous engager dans la double formation architecte/ingénieur grâce au partenariat avec l'Université Clermont Auvergne. Ainsi, les parcours sont multiples et peuvent s'enrichir de séjours d'études et de stages à l'étranger.

La vie de l'École est également rythmée par la culture architecturale. Ouverte au public, la médiathèque propose un fonds documentaire d'une grande richesse. Une salle d'exposition accueille divers événements : présentation des travaux d'étudiants, expositions diverses, bistrots d'architecture organisés par les associations étudiantes, etc. Les deux amphithéâtres accueillent des conférences de grande qualité. La maison du directeur de l'ancien Sanatorium de Sabourin est dédiée à l'accueil de résidences pour architectes, cinéastes et artistes. Ces événements sont autant d'apports culturels et pédagogiques qui nourrissent les étudiants tout au long de l'année.

Les 8 associations étudiantes contribuent pleinement à la vie de l'École à travers notamment des activités sportives, culturelles, d'animation, de réflexion, une coopérative d'achat et l'engagement environnemental !

Près de 650 étudiants, plus de 80 personnels enseignants et 40 administratifs se côtoient chaque année à l'ENSACF, dans une ambiance de travail dynamique, stimulante et un environnement d'exception !



L'École s'engage...

Objectif zéro plastique

Sur proposition du directeur de l'ENSACF, Simon Teyssou, le Conseil d'administration présidé par André Marcon a délibéré et approuvé, le 10 juillet 2019, la mise en place des moyens nécessaires à la proscription des plastiques à usage unique au sein de l'école.

Conscient des enjeux environnementaux actuels et du besoin grandissant de transition écologique, cet engagement aussi fort que nécessaire marque une volonté éco-responsable et s'inscrit pleinement dans la stratégie d'établissement de l'ENSACF !

UNE ÉCOLE DANS UN ENVIRONNEMENT UNIQUE

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) est l'une des vingt écoles d'architecture françaises dépendant du ministère de la Culture.

Depuis septembre 2015, l'École est installée au nord de la ville, dans l'ancien hôpital-sanatorium Sabourin. Le bâtiment a été entièrement transformé et adapté à ses nouvelles fonctions par le cabinet d'architectes Dubesset-Lyon.

LE SITE DE SABOURIN, UN PATRIMOINE EMBLÉMATIQUE

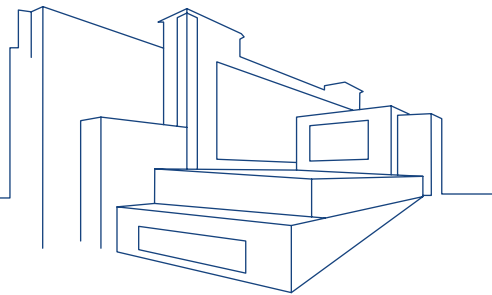
Implanté sur les coteaux de Chanturgue, l'ancien hôpital-sanatorium a été construit entre 1932 et 1934 par Albéric Aubert, architecte des hospices de Clermont-Ferrand. L'ancien sanatorium a fait l'objet d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en mars 2000. L'arrêté d'inscription englobe les trois bâtiments d'origine du domaine, le jardin d'accompagnement et la grille d'entrée.

→ L'ENSACF : depuis 50 ans

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand est fondée en 1970 sous la forme d'une unité pédagogique autonome. Elle est d'abord installée dans l'ancienne halle aux grains de Clermont, puis de 1980 à 2015 elle occupe l'ancien bâtiment de l'école de chimie, situé à proximité du centre-ville. Les bâtiments à disposition sont construits au début du vingtième siècle, puis adaptés dans les années 70.



LES CHIFFRES-CLÉS



 650
étudiants

55% de femmes



45% d'hommes



1340

dossiers
d'inscription
en L1



16 000 ouvrages à la
médiathèque

460 titres de revues nationales
et internationales



associations étudiantes

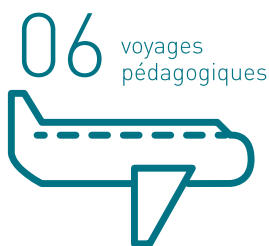
11 500 m²

habitables répartis sur 7 niveaux

2,5 hectares de parc



72 étrangers
(hors mobilité)



06 voyages
pédagogiques



01 Groupe de Recherche
en Formation
→ 37 membres



des expositions



des conférences



des résidences



des publications

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

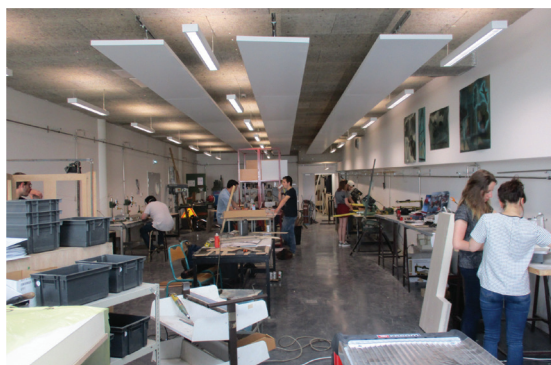
Différentes associations contribuent directement et pleinement à la vie de l'école. Elles proposent aux étudiants des activités sportives, culturelles, d'animation ou de réflexion autour de l'enseignement de l'architecture et d'une coopérative d'achat gérée par les étudiants.

- ARCH'CO
- ARCHI'MADE
- ARCHI VIDEO
- ASA
- Le BDE
- LA COOP
- Le Germinarium de Sabourin
- SOA-Sound Of Architects



UNE ÉCOLE À TAILLE HUMAINE

- 1 RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE
à proximité, essentiellement dédiée à l'école
- 1 MÉDIATHÈQUE
+ de 16 000 ouvrages mis à disposition des usagers, des revues nationales et internationales, des documents graphiques, des travaux personnels de fin d'études...
- 1 ATELIER constitué de 2 pôles : conception numérique et expérimentation des matériaux
- 1 SERVICE DE REPROGRAPHIE
- 1 SALLE D'EXPOSITION
- 2 SALLES DE TRAVAIL en libre accès
- 2 AMPHITHÉÂTRES
- 3 SALLES INFORMATIQUE dont 1 en libre accès, équipées de PC, d'imprimantes et de traceurs



AU RYTHME DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

Des conférences, des expositions, des résidences ont lieu tout au long de l'année universitaire. Vrais moments d'apprentissage et de partage, elles constituent des compléments indispensables aux enseignements prévus dans le programme.

- Les conférences sont évidemment ouvertes gratuitement aux étudiants mais également au grand public. Les interventions des personnalités invitées permettent d'aborder l'actualité de la production architecturale et urbaine et de confronter différentes approches.
- La « Salle d'expo » située au rez-de-chaussée de l'école accueille des expositions proposées par le Comité culture architecturale. Ces expositions permettent aussi de mettre en scène et de diffuser des travaux d'étudiants.
- La villa de l'ancien médecin-chef de l'hôpital sanatorium Sabourin, sur le site de l'École, a été rénovée et est désormais utilisée comme lieu de résidence d'architectes, de professeurs invités, d'artistes...

LA PÉDAGOGIE

L'enseignement en architecture s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation européenne des processus d'enseignement et se décompose en trois cycles d'études : licence, master, doctorat. Le programme pédagogique de l'École s'articule autour de cinq grands axes : les ruralités, les marges, le Massif central, l'expérimentation et la pensée transcalaire.

Le premier cycle conduit au Diplôme d'Études En Architecture (DEEA) conférant le grade de licence. Il a pour objet l'initiation au projet architectural et urbain et s'articule autour d'une thématique par semestre, qui fédère l'ensemble des disciplines enseignées et construit la progressivité des connaissances :

■ **L1 : ESPACE**

Semestre 1 : Parcourir et habiter le paysage

Semestre 2 : Espaces et usages de l'Habiter

■ **L2 : LIEU**

Semestre 3 : Construire les espaces du commun

Semestre 4 : Hybridation habitat/édifice

■ **L3 : MILIEU**

Semestre 5 : Milieu, métropole, territoire

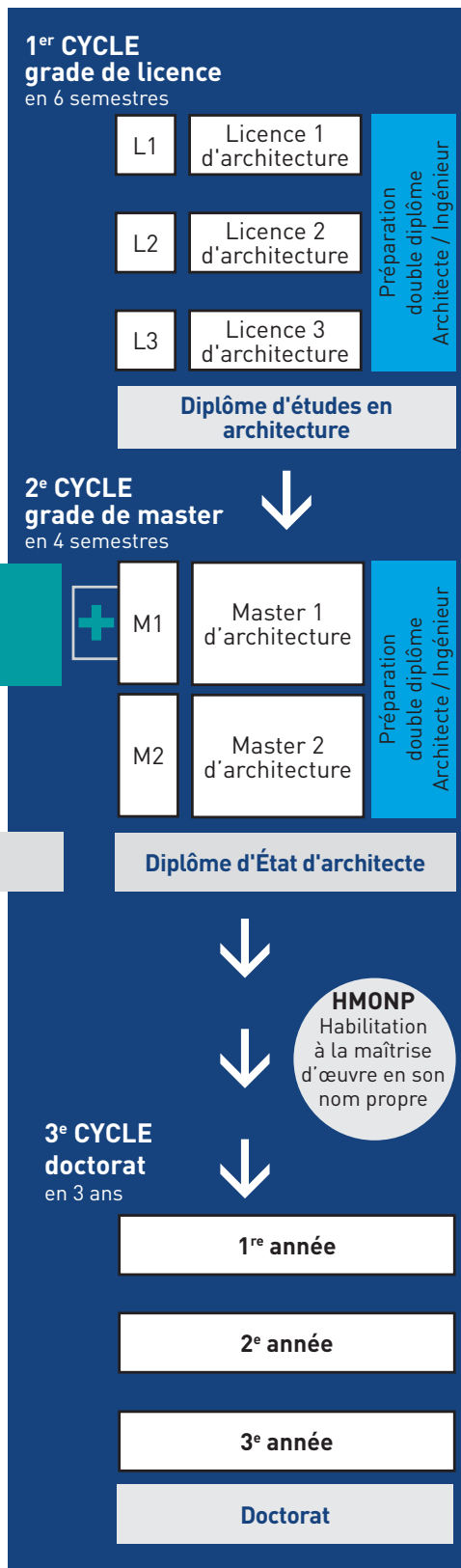
Semestre 6 : Habiter les territoires ruraux

Le deuxième cycle conduit au Diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master. Il permet à l'étudiant d'approfondir sa maîtrise du projet architectural et urbain dans l'un des trois domaines d'étude suivants, qui s'intéressent à trois enjeux contemporains essentiels :

- la transition écologique pour le domaine d'étude **ETEH** (Éco-conception des Territoires et des Espaces Habités) ;
- la régénération des territoires pour le domaine d'étude **EVAN** (Entre Ville Architecture et Nature) ;
- l'héritage pour le domaine d'étude **METAPHAUR** (MÉmoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine Habité Urbain et Rural).



LES DIPLÔMES ET FORMATIONS



UC2A
Master 1
Gestion des
territoires et
développement
local

**Double cursus
STRATAM
(Master 2 UCA)**

**Diplôme Master
STRATAM**

**DU Droit
et Technique
de l'immobilier**

(4 modules - 150 h)
École de Droit / UCA

POLYTECH

1^{re} année
cycle ingénieur

2^e année
cycle ingénieur

3^e année
cycle ingénieur

**Diplôme
d'ingénieur**

école nationale supérieure d'architecture
ensa
CLERMONT-FERRAND

POLYTECH
CLERMONT-FERRAND

UCA
UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne
& associés

LE CYCLE LICENCE

Le premier cycle de licence, d'une durée de 6 semestres, est construit dans une logique de progressivité pour permettre d'acquérir les bases d'une culture architecturale élargie.

La construction du programme s'appuie sur la pratique du projet architectural et urbain, la compréhension des processus de conception dans leurs apports à divers contextes et échelles, tout en favorisant les transversalités disciplinaires.

Chaque semestre de licence est thématiqué, mais se structure selon un schéma récurrent :

- 1_Conception Architecturale et Urbaine
- 2_Cultures et Sociétés
- 3_Expression et Représentation
- 4_Sciences et Techniques
- PP Parcours Personnel.

Le parcours personnel comporte les enseignements des langues vivantes, des cours de soutien (en particulier pour l'enseignement du dessin à main levée), la possibilité de conduire un double diplôme architecte/ingénieur.

NB : Les cours de langue (anglais ou espagnol) donnent lieu, en fin de chaque semestre, à des évaluations d'acquisition des compétences, et conduisent les étudiants, selon le niveau atteint pendant le cursus, à présenter l'examen de certification correspondant (CLES, financé par l'École). Cette certification est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'État d'architecte.



LES STAGES

L'étudiant effectue deux stages au cours du cycle de licence et un stage au cours du cycle de master.

Le premier stage de « **découverte et/ou suivi de chantier** » dure deux semaines et intervient en L2. Il a pour but de confronter l'étudiant à la relation avec les différents intervenants d'un chantier de construction. Il s'agit de comprendre la mise en œuvre des documents écrits et figurés de l'architecte et leur application dans le bon déroulement d'un chantier.

Le second stage de « **première pratique** » dure quatre semaines. Il a lieu en L3 et approfondit les objectifs du premier stage. Il permet aussi à l'étudiant de se faire une première opinion sur ses futurs débouchés professionnels.

Le troisième stage de « **formation pratique** » se déroule en M1. Il permet à l'étudiant de conforter ses acquis et de découvrir différents aspects de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage. Il dure huit semaines et confronte l'étudiant aux pratiques réelles de la conception et de la réalisation d'édifice.

LES VOYAGES

Des voyages d'études sont organisés par l'école à l'initiative des enseignants dans le cadre de certaines unités d'enseignement. Ils sont un complément important aux cours. À ce titre, ils revêtent un caractère obligatoire.

Les frais sont totalement pris en charge par l'école en L1. Pour les autres années, une participation est demandée aux étudiants dans des proportions qui prennent en compte les moyens disponibles et le coût global du voyage.

Ces voyages, qui se déroulent en France ou à l'étranger, ont pour objectif d'immerger les étudiants dans des territoires donnés, pour une approche concrète, fondée sur les différents aspects de la formation.



LE CYCLE MASTER

Le second cycle, d'une durée de 4 semestres a pour objectif d'amener l'étudiant à maîtriser une pensée critique :

- la conception du projet architectural de manière autonome par l'approfondissement des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux ;
- la compréhension critique des processus d'édification dans leur rapport à leur environnement et en référence aux différents usages et techniques.

Ce cycle repose sur la diversité de ses trois domaines d'étude, proposés au choix.

- Le **domaine d'étude ETEH**, Éco-conception des Territoires et des Espaces Habités, est axé sur les enjeux liés aux préoccupations environnementales ainsi qu'à l'expérimentation écologique du projet et de la conception architecturale.
- Le **domaine d'étude EVAN** (Entre Ville, Architecture et Nature) traite des métamorphoses qui traversent aujourd'hui tout autant les territoires que le métier d'architecte. Alors que les milieux rencontrent des transformations profondes et accélérées sous l'impact des évolutions sociétales et des enjeux écologiques, la profession elle aussi se reconfigure et se réinvente. La position adoptée est que l'architecture ne pourra contribuer à la régénération de ces milieux habités qu'en étant capable, simultanément, d'affirmer sa spécificité et d'élargir et de pluraliser son spectre d'intervention, de remodeler ses outils, de tisser des liens avec d'autres champs du savoir et de l'action.
- Le **domaine d'étude METAPHAUR** (Mémoire Et Techniques de l'Architecture du Patrimoine HABité Urbain et Rural) explore les dimensions anthropologiques, culturelles et sensibles de l'héritage, de la patrimonialisation, de la réappropriation, de la reconstruction.

Le projet architectural tient une place centrale dans le cadre de la formation. Il s'enrichit de la présence essentielle des séminaires et du travail du mémoire, qui se réalise au moins sur trois semestres. Ce mémoire, de type universitaire, ouvre sur les modalités d'élaboration et de construction d'une démarche personnelle de recherche et peut ainsi conduire vers le 3^e cycle doctoral.

La validation des 4 semestres du cycle master, dont le dernier consacré au projet de fin d'études, permet l'obtention du Diplôme d'État d'Architecte conférant le grade de master qui atteste d'un niveau d'excellence dans le domaine de la culture architecturale.



LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Les étudiants de première année de master prioritairement, et ceux de troisième année de licence dans la limite des places disponibles, peuvent effectuer un semestre ou une année d'étude à l'étranger dans le cadre des conventions d'échanges d'étudiants signées entre l'École et ses partenaires internationaux ou dans le cadre d'une démarche individuelle (en tant que Free mover, Visiting student...)

Chaque année en novembre, le bureau des relations internationales de l'école lance, auprès des étudiants de L2 et L3, un appel à candidatures pour les départs en mobilité de l'année universitaire suivante. Les demandes de mobilité et les résultats pédagogiques des candidats sont étudiés par la commission relations internationales et voyages. Les étudiants finalement sélectionnés pour une mobilité devront fournir, en plus du dossier à remettre à l'université de destination, un portfolio de leurs travaux.

→ PAYS PARTENAIRES

Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis, Espagne, Italie, Mexique, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse...

LE CYCLE DOCTORAT

La formation doctorale mène en 3 ans au doctorat d'architecte, après l'obtention du master.

La mise en place d'une convention avec l'école doctorale LSHS (Lettres, sciences humaines et sociales) de l'Université Clermont Auvergne (UCA) permet aux étudiants de l'ENSACF de préparer un doctorat dans le domaine de l'architecture au sein d'un laboratoire relevant de cette école doctorale. L'accueil des étudiants de l'ENSACF au sein des laboratoires est assuré par des enseignants-chercheurs HDR (Habiletés à diriger des recherches) de l'UCA qui réalisent l'encadrement pédagogique et scientifique des thèses, en codirection avec les enseignants de l'ENSACF.

À court terme, les étudiants de l'école pourront également préparer leur doctorat au sein du Groupe de recherche en formation, GRF « Ressources », dans le cadre de la thématique scientifique de l'architecture et des marges.

LA RECHERCHE

Le Groupe de recherche en formation « Ressources »

Le programme scientifique du GRF « Ressources » est de mettre en relation deux champs de connaissance « architecture » et « marges ». Pouvant être considérée comme un espace porteur d'enjeux et de questionnements, la marge constitue pour l'architecte un champ d'observation privilégié et un potentiel d'inventions, d'expérimentations, de transformations.

Dans ce cadre, les recherches du GRF privilégient :

- l'exploration des processus de conception qui, soit se déploient dans des espaces marginalisés, soit se proposent de développer des méthodologies de projets alternatives, autrement dit, en marge des méthodes conventionnelles ;
- la mesure des processus de formation et de transformations spatiales des territoires définis comme marginalisés, au travers des cycles de mutations sociales, économiques, environnementales qui les travaillent.



L'HMONP ANNÉE DE PROFESSIONNALISATION

La formation conduisant à l'habilitation de l'architecte diplômé d'État à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre comprend et associe :

- des enseignements théoriques, pratiques et techniques, délivrés au sein de l'ENSACF : deux périodes de formation complémentaire totalisant un minimum de 150h d'enseignement et permettant l'obtention de 30 crédits ECTS « théorie ». La première période permet de préparer la mise en situation professionnelle, la seconde d'en exploiter les enseignements dans le cadre des objectifs institutionnels ;
- une mise en situation professionnelle encadrée qui s'effectue dans les secteurs de la maîtrise d'œuvre architecturale et/ou urbaine, d'une durée de 6 mois minimum à temps complet.

UNE ÉCOLE AUX PARCOURS MULTIPLES



LES DIPLÔMES COMPLÉMENTAIRES

↳ Préparation au double diplôme architecte et ingénieur

Le partenariat entre l'ENSACF et le département de génie civil de Polytech Clermont-Ferrand permet aux étudiants d'obtenir le diplôme d'État d'architecte et le diplôme d'ingénieur en Génie civil en sept années d'études. La condition requise est d'être titulaire d'un baccalauréat scientifique.

Des cours complémentaires à sa formation (150h en licence et 100h en master) permettent à l'étudiant de maîtriser les outils mathématiques et physiques nécessaires pour une intégration en 2^e année d'école d'ingénieur.

À l'issue du diplôme d'État d'architecture, le candidat peut donc en deux ans obtenir le diplôme d'ingénieur de Polytech Clermont-Ferrand.

↳ Le master STRATAM

Co-accrédité avec l'Université Clermont Auvergne, l'École propose aux étudiants de master un bi-cursus conduisant à l'obtention d'un master 2 parcours « STRATégies d'AMénagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires ». L'objectif de ce master est de donner aux étudiants la possibilité d'élargir le regard qu'ils portent sur l'objet d'étude des territoires ruraux, des petites et moyennes villes et de proposer des perspectives d'aménagement soutenable des territoires urbanisés, et à urbaniser.

Le master STRATAM répond principalement à deux objectifs :

- comprendre le fonctionnement, dans leur globalité, des dynamiques des territoires et de leurs aménagements ; le master vise à expliciter les enjeux majeurs et les problématiques environnementales des petites et moyennes villes dans une perspective orientée vers un aménagement soutenable des territoires ;
- proposer des méthodes de diagnostic partagé, des outils de programmation, de conception et d'évaluation des espaces urbains et territoires ruraux et des outils d'aide à la décision dans l'aménagement des villes petites et moyennes.

Il forme aux métiers (agent de développement, chef de projets, chargé d'études dans les collectivités publiques, ou dans les agences en architecture et en urbanisme et bureaux d'études techniques spécialisés...) ainsi qu'à la recherche, par la poursuite possible en doctorat.

↳ Le diplôme d'université du droit immobilier

Il s'agit d'une formation aux activités économiques ou juridiques en relation avec l'urbanisme, la construction, le logement ou l'environnement. Accessible aux diplômés ou aux élèves inscrits en master d'école d'architecture, elle permet d'intégrer un service juridique, de préparer et suivre des programmes ou des marchés immobiliers et de les commercialiser. À Clermont-Ferrand, cette formation est assurée par l'École de Droit de Clermont-Ferrand.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

ENSACF
85 rue du Dr Bousquet
63100 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 34 71 50 / fax 04 73 34 71 69



Préinscription pour l'entrée en 1^{re} année du cycle de licence
Formulation des vœux
via la plate-forme Parcoursup

Le calendrier et les modalités exactes de préinscription restant à définir, nous vous invitons à consulter notre site internet dès le mois de décembre.

Les admissions se déroulent en 2 temps :

- 1/ La phase d'admissibilité est basée sur les résultats scolaires de première et de terminale, ainsi que les notes obtenues au bac de français.
- 2/ Les candidats admissibles participeront à la deuxième phase d'admission dans le cadre d'un entretien oral individuel portant sur la motivation, la culture générale, la curiosité intellectuelle, l'ouverture d'esprit, etc. **Les oraux auront lieu les 24 et 25 avril 2020.**

Les candidats domiciliés hors France métropolitaine, sélectionnés à l'oral, passeront leur entretien par visioconférence.

À l'issue de ces deux phases, la commission enseignante dresse le classement des candidats.

Les résultats seront publiés via la plate-forme Parcoursup, le 19 mai 2020.

Pré-inscription pour l'entrée à l'ENSACF par équivalence

À partir de la 2^e année du cycle de Licence

Les modalités de pré-inscription par équivalence seront téléchargeables sur le site www.clermont-fd.archi.fr. Tout dossier de pré-inscription par équivalence devra parvenir à l'adresse suivante :

ENSACF, service de la scolarité
85 rue du Dr Bousquet
63100 Clermont-Ferrand

au plus tard le 14 mars 2020.

Pré-inscription des candidats étrangers

Les ressortissants d'un pays non membre de l'Union Européenne, non titulaires d'un baccalauréat français et sollicitant une première inscription dans une ENSA, doivent se référer aux modalités d'inscription spécifiques aux étudiants d'origine étrangère, disponibles :

- sur le site Études en France de chaque pays pour les étudiants résidant à l'étranger ;
- sur le site de l'ENSACF pour les étudiants étrangers résidant en France.

JOURNÉE PORTES OUVERTES
samedi 15 février 2020 de 9h à 17h

isabelle.barou@clermont-fd.archi.fr
celine.bouron-trescarte@clermont-fd.archi.fr
anne-valerie.giron@clermont-fd.archi.fr
helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr
www.clermont-fd.archi.fr